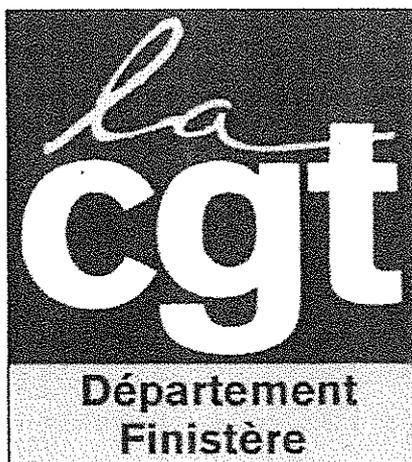


QUIMPER, le 30 janvier 2017



Mme SARABEZOLLES
Présidente du Conseil départemental du Finistère

Objet : CDAS Carhaix - Châteauneuf du Faou - Pleyben

Madame la Présidente,

Les agents du CDAS de Carhaix-Châteauneuf nous avaient communiqué un courrier du 8 décembre 2016, adressé à Messieurs CLEACH, SOULIER, Mesdames JAMBON, BROCUS- GUINARD, AUBOIN.

A ce jour, aucune réponse ne leur a été apportée.

Nous les avons rencontrés le mardi 24 janvier 2017 et nous constatons que leurs difficultés sont toujours les mêmes :

- surcharge de travail dans tous les domaines
- non prise en compte des contraintes géographiques
- partenariat limité qui ne cesse de diminuer

Leurs questions sont toujours d'actualité, avec l'arrivée des 8 communes du Yeun Elez qui amplifie les difficultés existantes.

Pour l'APA, l'agent qui assure actuellement l'accueil–secrétariat à Châteauneuf devrait être affecté sur un poste d'instructeur. Mais est-ce bien à 100% et quand exactement ?

Pour environ plus de 700 dossiers, cela ferait un effectif d'un poste d'instructeur et de 1,5 évaluateurs-gireurs !

Le poste d'accueil du CDAS de Châteauneuf ne serait pas remplacé, ce qui aurait pour effet de laisser les agents sans accueil physique et téléphonique, sans secrétariat, ce qui est totalement inconcevable au regard des besoins des différents professionnels et des usagers dont le nombre va augmenter du fait de l'arrivée des communes du Yeun Elez.

Il serait inconcevable d'en demander plus aux agents effectuant l'accueil à Carhaix sur 1,6 ETP, à qui il est répondu qu'elles sont en surnombre ! Cela reflète une méconnaissance des difficultés et besoins réels au regard des usagers de ce secteur de Carhaix.

Pour la CLLE, il manquera un poste de rédacteur, le recrutement serait en cours, mais l'agent de catégorie C restant ne pourra travailler sans un agent de catégorie B.

La conseillère logement n'a pas reçu d'information concernant ses dates et lieu d'affectation.

Pour la Régie, qui avait été oubliée dans la réorganisation, les choix retenus de mandataires alourdissent leurs tâches.

En Enfance, la charge de travail très importante va être accrue avec l'arrivée des communes du Yeun Elez qui implique une augmentation des mesures et des déplacements, sur un secteur géographiquement étendu et sur des routes de campagne. Ceci dans un contexte où, depuis des années, et malgré les alertes lancées, les professionnels ne peuvent pas assumer correctement toutes leurs missions.

De plus, les professionnels n'ont plus accès aux psychologues – dont l'expertise est indispensable pour un travail de qualité – depuis un an et demi. La psychologue de Morlaix a déjà alerté, en présence de Monsieur

LABBEY et de la Direction, qu'elle ne pourra pas faire un travail de qualité, son intervention étant élargie au COB. Qu'en est-il du poste de renfort demandé, quelles sont réellement les missions des psychologues de prévention depuis la séparation entre protection et prévention ? Il n'y a pas eu de fiche de poste depuis.

Pour les assistantes sociales, aucun poste supplémentaire n'est envisagé malgré l'arrivée de la nouvelle communauté de communes. On oppose aux professionnelles que le calcul des données enregistrées dans IODAS équivaut à 8 ETP. Or, du fait de nombreux arrêts maladie et changements de professionnels, le logiciel n'a été qu'irrégulièrement renseigné.

Le poste de l'assistante sociale spécialisée personnes âgées personnes vulnérables disparaît de l'équipe de Carhaix-Châteauneuf. Ses suivis et accompagnements sont ainsi dispatchés sur les assistantes sociales de l'équipe de Châteauneuf Carhaix mais aussi de Châteaulin-Pleyben.

La puéricultrice recrutée va être affectée dans un premier temps à Landivisiau, faute de bureau disponible, alors qu'elle devra intervenir sur le Yeun Elez et les Monts d'Arrée. Quid du travail en binôme ?

Qu'en est-il du remplacement de **la conseillère en économie sociale et familiale**, agent contractuel dont le poste est partagé entre l'équipe de Carhaix-Châteauneuf et l'équipe de Pleyben-Châteaulin ? Elle gère 16 situations et 4 sont en attente.

Et enfin, **la question des locaux** témoigne du flou et du sentiment d'impréparation de cette réorganisation : Les agents de l'APA, dont 2 sont à Pleyben, devraient s'installer à Châteauneuf du Faou, mais les bureaux sont exigus et ne répondent pas aux normes d'occupation. Le PSST a-t-il été sollicité ?

Au CDAS de Carhaix, 6 agents, dont la plupart est à Pleyben, devraient y arriver, mais les locaux étant également trop petits, un bâtiment est pressenti, de la communauté de communes du Poher. Quand sera-t-il prêt ? Le PSST a-t-il été sollicité ?

Le mobilier est arrivé et a dû être stocké, alors que les futurs locaux de Carhaix ne sont pas prêts.

En résumé, si des réponses ont pu être données aux uns sur leur poste, leurs dates et lieux d'affectation, ce n'est pas le cas pour d'autres.

La question des locaux se pose concrètement car elle implique le bon fonctionnement des services, en termes d'organisation et de bonnes conditions de travail. Le PSST doit être associé.

Et enfin le dimensionnement des moyens n'étant pas à la hauteur des besoins, les agents demandent des renforts en personnel administratif, éducatif et social

C'est l'incompréhension complète et l'inquiétude pour toute l'équipe. Actuellement, ils n'y arrivent pas...alors demain ?

Il nous semble important qu'une réponse leur soit apportée rapidement.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations distinguées.



Claire LE GUILLOU
Secrétaire de section
Syndicat CFDT INTERCO 29
Conseil départemental du Finistère



Monique Courtois
Secrétaire
Syndicat CGT
Conseil
départemental du
Finistère

Copie :

Monsieur JAFFRE, Président des instances paritaires

Monsieur SOULIER, DGS

Monsieur CLEACH, directeur général adjoint proximité et attractivité des territoires

Madame BROCUS-GUINARD, directrice du DTAS Morlaix-COB

Les élus en Comité Technique et Commission Hygiène et Sécurité au Travail